



LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le

LUNDI 06 MARS 2023 à 19 H 30

Salle du Conseil, Mairie de Samoëns

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le public était autorisé à assister à la séance du 06 mars 2023
et les débats ont été retransmis en direct de manière électronique.

1. DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

(Article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibération n° 2020-02-05 portant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire)

2. AFFAIRES GENERALES

Délibération n° 2023-03-01 :

COMMUNE DE SAMOËNS / GRAND MASSIF DOMAINES SKIABLES (GMDS) :
Convention de mise à disposition du réseau de neige de culture dans le cadre de la défense extérieure contre l'incendie.

APPROUVEE A L'UNANIMITE.

3. URBANISME

Délibération n° 2023-03-02 :

COMMUNE DE SAMOËNS / SAS LAURAINNE PROMOTION CONSTRUCTION :
Acte de gestion du domaine public - Constitution d'une servitude de passage et de réseaux enterrés grevant la parcelle communale ZH n°23 au bénéfice des parcelles ZH n°25a et ZH n°25b.

APPROUVEE A L'UNANIMITE.

4. AFFAIRES FINANCIERES :

Délibération n° 2023-03-03 :

COMMUNE DE SAMOËNS / COLLEGE JACQUES BREL DE TANINGES :
Subvention pour le voyage scolaire en Italie en mars 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE.

Délibération n° 2023-03-04 :

COMMUNE DE SAMOËNS / ASSOCIATION « MOUTAIN FAMILY » :
Convention d'Objectifs et de Moyens pour l'édition 2023 du « 1600 Mountain Festival ».

APPROUVEE A L'UNANIMITE.

Délibération n° 2023-03-05 :

BUDGET PRINCIPAL 2023 DE LA COMMUNE :

Autorisation de mandatement en section d'investissement avant le vote du budget primitif 2023.

APPROUVEE A L'UNANIMITE.

Le Maire,
Jean-Charles MOGENET

